

CHAPITRE VI.—IMMIGRATION ET COLONISATION.*

Si la grande majorité des Canadiens-Français peuvent retracer leurs origines aux ancêtres arrivés d'Europe il y a 250 ans, et même plus, la grande masse des Canadiens de langue anglaise, par contre, sont relativement de nouveaux venus au Canada et même dans le continent nord-américain, quoiqu'un nombre considérable de familles de Loyalistes de l'Empire-Uni aient habité les anciennes colonies pendant des générations avant de venir se fixer au Canada pour y créer des groupes de citoyens de langue anglaise. Le milieu du dix-neuvième siècle vit surgir de nombreux immigrants de langue anglaise qui s'établirent dans la province d'Ontario laquelle, pour la première fois, devint plus peuplée que la province de Québec, situation qui donna naissance à la demande de représentation sur une base de proportion numérique. Par la suite, l'immigration se ralentit jusqu'à l'aube du vingtième siècle, qui vit arriver une masse d'immigrants dans les territoires nouvellement pénétrés du grand Nord-Ouest, si bien qu'au recensement de 1911 il fut constaté que depuis 1901 la population du Canada avait grossi plus qu'au cours des trente années 1871-1901.

Le commencement du second décennat du vingtième siècle fit prévoir que la période en cours verrait une immigration plus considérable que celle de la première. De 1910 à 1913, il est entré au Canada 1,084,934 immigrants venant s'y créer un foyer. La Grande Guerre, dans laquelle le Canada s'engagea le 4 août 1914, tarit les sources de notre immigration au Royaume-Uni et en Europe continentale, où tous les hommes valides étaient nécessaires pour la défense de leur pays. En 1918, le Royaume-Uni n'envoya au Canada que 3,000 immigrants, au lieu de 150,000 en 1913. En 1916, l'Europe continentale en fournissait moins de 3,000, au lieu de 135,000 environ en 1914. Depuis la conclusion de la paix l'immigration n'a jamais approché celle de la période d'avant-guerre.

Section 1—Statistique de l'immigration.

Au Canada, comme dans les autres pays nouveaux, l'immigration est généralement plus accentuée dans les périodes de grande prospérité; à ces moments-là, le capital et le travail délaissent les vieux pays pour les nouveaux dans l'espoir de trouver un placement plus rémunérateur de leurs fonds et de leurs énergies dans les territoires vierges dont les ressources naturelles sont inexploitées. Au contraire, dans les périodes de dépression, l'afflux du capital et du travail se restreint, l'un et l'autre préférant endurer chez eux les maux qui leur sont familiers plutôt que de courir les risques de l'expatriation. Certes, la période de dépression commencée vers la fin de 1929, accompagnée de chômage et de surplus de produits agricoles non vendus, a soulevé la très vive question de savoir si dans de telles conditions il était sage pour le Canada de recevoir des immigrants en grand nombre. En face de cette situation, le gouvernement, le 14 août 1930, passait un Ordre en Conseil limitant l'immigration, excepté pour les sujets britanniques venant de la mère patrie ou des Dominions autonomes et les citoyens américains venant des Etats-Unis, à deux classes: (a) les épouses et les enfants non mariées au-dessous de dix-huit ans venant rejoindre le père de famille établi au Canada et déjà en mesure de subvenir à ses charges; (b) les agriculteurs ayant assez d'argent pour s'établir sur une ferme canadienne. Cette restriction s'applique à toute l'Europe continentale aussi bien qu'à plusieurs autres pays. Les règlements, quant à l'immigration venant des Iles Britanniques, des Dominions britanniques d'outre-mer ou des

* Révisé sous la direction de F. C. Blair, directeur de l'Immigration, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.